

CIBLE

Prostitution

Les conditions de vie des étudiants se détériorent rapidement : l'augmentation des dépenses liées aux études, la hausse des produits alimentaires, des transports et des loyers, la précarité d'emplois mal payés ont des conséquences dramatiques sur la santé des étudiants, sur la qualité de leur travail.

Le gouvernement annonce qu'il fait des efforts mais tous les chiffres publiés montrent qu'ils sont insuffisants : cent mille étudiants se trouvent actuellement sous le seuil de pauvreté.

Indice de cette misère croissante : de nombreuses étudiantes se prostituent pour payer leurs études. Mais cette vérité connue (des professeurs, des associations) ne venait pas au jour.

Le syndicat SUD-Etudiant vient de briser ce silence consterné, affirmant que 40 000 étudiants et étudiantes se prostituent, soit 1 sur 57. Même si le chiffre est surestimé, le fait révélé est insupportable.

Quel est ce gouvernement – celui d'un des pays les plus riches du monde – qui tolère ce scandale ? Et quelle est cette gauche qui, depuis des années, se voile la face ?

RECHERCHE

Incurie de l'État

Présidentielle

**Chirac
candidat ?**

p. 2

Histoire

**Léon
Blum**

p. 8

Cheval de retour et chevalier blanc

Les turfistes n'ont qu'à lire le journal pour savoir quelles montures prendront le départ au Grand Prix du Président de la République. En revanche, pour la course à la présidentielle de 2007, les électeurs sont loin d'avoir la liste des concurrents.

Car il y a - avant la course - la course à la course.

Quarante-quatre candidats plus ou moins officiels piaffent à l'écurie - d'Yves-Marie Adeline (Alliance royale) et Soheib Bencheikh (Élan républicain) à Roland Castro (MUC)... Ils ne seront plus qu'une dizaine au pesage. Pour les *grands* candidats, faire le poids en signatures ne suffit pas : il faut l'onction de leur famille politique. Conforme ou non à l'esprit de nos institutions, la situation ne favorise pas la fiabilité des sondages.

Dresser un inventaire provisoire des candidats suppose de distinguer entre ceux qui sont assurés de courir, et les autres... À gauche, Olivier Besancenot (LCR), Arlette Laguiller (LO) et Marie-Georges Buffet (PC) - à défaut de José Bové ou Christine Taubira annexée au PS. Chez les *éclos*, sauf assaut des cavaliers seuls Corinne Lepage

(CAP 21) et Nicolas Hulot, Dominique Voynet (Les Verts) sera seule en piste. Vers la droite, les titulaires sûrs seraient François Bayrou (UDF), Philippe de Villiers (MPF), et Jean-Marie Le Pen (FN) gobant le MNR de Bruno Mégret.

Les candidatures PS sont, elles, de type aléatoire. Chevenement, Jospin et Lang exclus, on glose à perte de vue sur l'ordalie entre Laurent Fabius, Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn. La compagne de François Hollande ira-t-elle au triomphe médiatiquement prophétisé où la réflexion reprendra-t-elle ses droits chez les socialistes ? S'imaginer que le débat du trio dégénère, *forçant* Jospin à revenir en sauveur est romantique. Autre hypothèse folle, digne d'un Fabius qui serait Bonaparte : que la sélection de Ségolène ou DSK pousse le député de Rouen à faire sécession et fédérer les

nonistes ; il l'aurait fait plus tôt s'il en avait le cran.

Dans la majorité gouvernementale, Christine Boutin et Nicolas Dupont-Aignan (DLR) tentent crânement leur chance à l'ombre épineuse du candidat présomptif Nicolas Sarkozy. Devant l'avance prise dans la compétition par le ministre de l'Intérieur, on attribue à Jacques Chirac et ses affidés des scénarii assassins, visant à ce que le petit homme aux dents longues morde la poussière. Sans déroger aux règles de la compétition électorale, susciter une seconde candidature UMP - celle de Michèle Alliot-Marie - suffirait à déstabiliser le parti majoritaire. Et, pour « *privilégier l'esprit d'unité et de rassemblement* » (1), la candidature de l'actuel Président (exclue par tous les analystes voilà six mois) devient étrangement vraisemblable.

Certains amis cultivent cette thèse depuis des années, arguant de la passion du pouvoir chez l'animal politique aussi bien que des signaux émis ces derniers temps en prolégomènes à cette candidature. Ils mettent en perspective les paroles du Président la veille du 14 juillet, sa politique active au Proche-Orient, sa diplomatie arménienne, faite pour se concilier aussi bien les adversaires de l'adhésion de la Turquie à l'Europe que ses partisans, son raid chinois, son recadrage de Sarkozy l'atlantiste au retour des États-Unis. À l'intérieur, on sait comme il excelle à reprendre pied dans le *travaillisme* pour ses campagnes : dialogue social prôné au Conseil économique et social, insistance à légiférer sur le statut pénal du chef de l'État, défense de la carte scolaire, *obsession de l'emploi* confessée aux journaux (2), ses arbitrages récents le ramènent en champion de sumo sur son ring électoral où il a des accents gaulliens pour définir l'élection comme « *la rencontre entre un homme et un peuple* ».

En Corrèze, épice de leur univers, Madame Chirac répondait à des conseillers généraux début 2006 : « *Jacques fera ce que je lui conseillerai.* » Entre-temps, le sarkozyste local qui croyait succéder à Dupont, député chiraquien sortant, se retrouve... suppléant.

Cheval de retour ouvre la piste à chevalier blanc, pour courir nouveau quinquennat.

Luc de GOUSTINE

(1) Jacques Chirac dans *Le Figaro* du 31 octobre 2006.

(2) *Ibid.*

royaliste 
BIMONATHE - DIRECTEUR POLITIQUE : BERNARD HENRI LÉVY

SOMMAIRE : p.2 : Cheval de retour et chevalier blanc - p.3 : Qui joue avec le feu ? - 50^e anniversaire du Traité de Rome - p.4 : Mariage des syndiqués européens - p.5 : De Suez à Bagdad - p.6/7 : L'incurie de l'État - p.8 : Un homme de conviction - p.9 : Le nouvel âge démocratique - p.10 : The Queen - Charlotte Corday - p.11 : Action royaliste - p.12 : Éditorial : Dépossession.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Qui joue avec le feu ?

Des incendies d'autobus en région parisienne, puis un drame à Marseille. Pour l'anniversaire des émeutes de l'an dernier, tout le monde a joué avec le feu.

Pas de doute, ce sont bien les médias télévisés qui ont commencé : plusieurs jours durant, les principales chaînes ont évoqué la commémoration, voire la célébration de l'anniversaire des émeutes de 2005.

Ces mots, qui résonnaient comme autant de provocations à l'incendie volontaire, ont été très mal reçus par maints téléspectateurs. Preuve : le *Journal du médiateur* de France 2 qui, le samedi 28 octobre, a publié des messages critiques et donné la parole à des téléspectateurs mécontents.

À cause de l'expérience de l'an passé, les salles de rédaction ne pouvaient ignorer que la rediffusion des images de voitures en flammes provoquerait, comme toujours lorsque ce type de violence est mis en scène, des effets d'imitation et de contagion.

De fait, des autobus ont brûlé et les nouvelles images ont été largement diffusées. Mais la contagion n'a pas eu lieu. Dans l'ensemble, les banlieues n'ont pas été plus agitées qu'à l'ordinaire. Et le drame de Marseille (une jeune femme très gravement brûlée dans un autobus incendié) a conduit les chaînes télévisées à cesser leurs mises en scène.

Il faut aussi noter que le ministre de l'Intérieur ne s'est pas beaucoup montré. Contrairement à ce que l'on dit souvent, les incendies volon-

taires commis fin octobre ne le servent pas : ils soulignent au contraire que les rododromes et les opérations d'intimidation de Nicolas Sarkozy ne servent à rien.

Comme tout ce qui nuit au ministre de l'Intérieur réjouit le Premier ministre et les amis de Jacques Chirac, certains disent qu'il faut chercher à qui le crime profite réellement. Ce sont là des procès d'intention ! Tous les doutes quant à d'éventuelles manipulations et provocations seront dissipés quand la police aura arrêté tous les coupables.

Tous les coupables ? Non seulement les voyous de Marseille, qui ont opéré dans une ville restée calme en 2005, alors que tous les éléments d'une révolte urbaine y étaient théoriquement réunis. Les irresponsables qui ont mis le feu à un autobus dans le 13^e arrondissement sans mesurer la gravité de leurs actes relèvent du hooliganisme classique et n'ont pas été difficiles à interpeller.

Mais on s'interroge sur les motifs des hommes cagoulés et armés qui ont attaqué des autobus à Bagnolet et à Nanterre avec une technique très sûre et sans blesser personne. Nous ne doutons pas qu'ils auront été arrêtés à l'heure où cet article sera lu et qu'ils auront avoué qu'ils brûlaient des véhicules pour le plaisir ou par instinct de révolte.

Annette DELRANCK

50^e anniversaire du Traité de Rome

Les Institutions européennes viennent une fois encore de favoriser outrageusement la langue anglaise.

En effet, la Commission, le Parlement européen, le Conseil, le Comité économique et social européen et le Comité des régions ont conjointement choisi le logo suivant : *Together Since 1957*.

Décidemment les zélés de l'Europe intégrée ne respectent pas la pluralité linguistique de ses membres. *L'union dans la diversité* proclamée se résume en pratique à imposer l'anglais comme langue de l'Europe unie.

Il est à noter que le *Together since 1957* ressemble à un slogan commercial, comme *Coca-Cola since 1886* de *Coca-Cola Company*, ce qui signifie que l'Europe intégrée est dans l'esprit de ses adeptes un produit à faire ingurgiter aux peuples européens ; belle conception de l'Europe !

L'objectif ainsi annoncé est de dissoudre et noyer les langues et les cultures nationales dans l'océan de l'anglais de communication internationale. Une langue d'asservissement obligatoire conséquence de la mise en place d'un monde réduit à l'économie mondialisée, voilà l'avenir que l'Europe intégrée impose à ses membres.

La contrainte conduit rarement à la paix, paix qui est à l'origine de la construction européenne. La question linguistique a toujours été en tous temps et en tous lieux une question périlleuse. Mettre en travers de la libre parole des peuples européens l'anglais est une erreur stratégique et politique, tôt ou tard ces peuples muselés se réveilleront et la marmite où se mitonne les mauvaises soupes européennes

explosera, le plutôt sera le mieux, les conséquences en seront moindres.

Les enjeux linguistiques sont primordiaux pour l'avenir des nations européennes. Car les enjeux linguistiques sont au cœur des défis de l'intégration, des identités nationales, de l'expansion économique, de l'École et de la recherche...

L'originalité de la construction européenne était une vision plurielle du monde, ces visions diverses étaient la conséquence de la pluralité des approches et des pensées et des Histoires propres à chaque nation qui s'exprimaient à travers diverses langues nationales. Mais, cette période est terminée, l'Europe intégrée n'est plus que l'instrument technique et local de la marchandisation financière du monde portée par les États-Unis d'Amérique ; l'anglais de communication mercantile en est son instrument linguistique.

Les enjeux linguistiques devraient être un sujet du débat qui s'ouvre à l'occasion de l'élection présidentielle de 2007. C'est pourquoi, les citoyens doivent se mobiliser et agir pour faire entrer ces enjeux dans le débat présidentiel. Les associations linguistiques françaises s'y emploient quant à elles !

M. FAVRE d'ÉCHALLENS

☞ Marc Favre d'Échallens est secrétaire général de l'association *Le Droit de Comprendre* qui regroupe notamment les principales associations de promotion et de défense de la langue française : *Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française* (Asselaf), *Avenir de la langue française* (ALF) et *Défense de la langue française* (DLF).

Monarchie

La monarchie comme si vous y étiez. C'est un peu le message que veut faire passer l'éditeur scolaire Bordas ?

Dans son cahier d'exercices d'éducation civique destiné aux élèves de Première (1), ce serviteur de l'école républicaine fait passer au niveau de l'outil pédagogique ce que la Nouvelle Action royaliste fait déjà depuis quelques temps. Parmi d'autres fiches de travail consacrées à l'exercice de la citoyenneté, un travail invite à se pencher, en matière institutionnelle, sur les exemples concrets de quelques monarchies européennes et à réfléchir aux notions de *légitimité, principes démocratiques et monarchie parlementaire*.

Les références bibliographiques jointes datent un peu : on aurait aimé que les royalistes de la NAR soient consultés. Mais l'exposé qui doit être constitué reste fort honnête, quand il invite aussi à rechercher les caractéristiques des royautés à différentes époques. L'élève est enfin amené à rédiger un texte montrant que la démocratie s'incarne indifféremment dans la république et dans la monarchie.

Aux esprits chagrins qui nous censurent encore pour ce que nous sommes, nous n'avons plus qu'à dire : retournez à l'école.

Eugène MEUTHELET

(1) Marie-Hélène Baylac (dir.) « *Éducation Civique Juridique et Sociale 1^{ère}* (fiches à photocopier) », éditions Bordas.

Mariage des syndiqués européens !

L'union fait la force, c'est en se fondant sur ce principe que deux confédérations syndicales internationales et une dizaine d'organisations orphelines depuis la chute du mur ont créé la Confédération syndicale internationale. Pour le meilleur et peut-être pour le pire.

La création de la Confédération syndicale internationale (CSI), les 1^{er} et 2 novembre dernier à Vienne (Autriche) pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Regroupement de la Confédération mondiale du travail (1), de la Confédération internationale des syndicats libres (2) et d'une dizaine de confédérations sans affiliation internationale depuis leur départ, après la disparition du bloc soviétique, de la Fédération syndicale mondiale (3), comme la CGT française, la CGIL italienne ou les Commissions ouvrières espagnoles, elle rassemblera quelque 170 millions d'adhérents de 360 centrales syndicales dans plus de 150 pays.

Objectif : « *opposer un front uni au capitalisme sauvage* », comme l'a précisé Willy Thys, secrétaire générale de la défunte CMT, et obtenir « *un changement profond dans les règles et le fonctionnement de l'économie mondiale (...) pour qu'elle prenne davantage en compte les intérêts des travailleurs et fonctionne de manière plus équitable* » comme l'a expliqué Guy Ryder, son homologue de feu la CISL et numéro un de la nouvelle organisation.

Comment ? En accélérant le rapprochement inauguré il y a quelques années avec les organisations de la société civile, en avance sur les syndicats dans la contestation de l'ultra-libéralisme, en participant, à qualité, au forum mondial de Porto Alegre, en faisant pres-

sion sur les décisions d'institutions comme le FMI, l'OMC ou la Banque mondiale, et en aidant les syndicats nationaux à peser sur leur gouvernement. Au programme, l'organisation d'une journée d'action mondiale pour une nouvelle mondialisation, l'intensification du travail entamé pour le respect des droits syndicaux, notamment dans les pays où l'action syndicale est interdite et réprimée, le lancement de campagne pour le travail décent, le développement durable, l'égalité des sexes et contre le travail des enfants.

Sur le papier, cela semble fonctionner, la mécanique revendicative paraît bien huilée et le mouvement uni, mais des questions demeurent. Des organisations aussi différentes que la CGT-FO, en France, la FGTB belge (réticentes à la création de la CSI) parviendront-elles à construire une organisation durable avec la CFDT ou le TUC anglais réputés syndicats d'accompagnement ? La sensibilité chrétienne, représentée par la CFTC en France, sera-t-elle préservée à l'intérieur de ce vaste ensemble plutôt social-démocrate ? Déjà, l'un des dirigeants de cette organisation affirme, dans l'édition du journal *La Croix* du 28 octobre, qu'il s'agit plus d'un mariage de raison que d'un mariage d'amour ! La CSI ne risque-t-elle pas de sonner le glas du syndicalisme de revendication, de résistance au système, au profit d'un syndicalisme de collaboration ? La Confédéra-

tion européenne des syndicats, créée au milieu des années 1970 et qui rassemble une majorité de syndicats européens, n'a pas vraiment contribué à la défense des travailleurs au sein de l'Union européenne.

Les experts en ultra-libéralisme ne s'y trompent pas qui ont déjà défini le rôle que devra jouer la CSI. Puisqu'on ne peut pas changer le système, il faut l'améliorer, le réguler, et la création d'une nouvelle internationale syndicale peut y aider. C'est, en substance, la manière dont Jean-Marc Sylvestre a salué la création de la CSI, sur les ondes de *France Inter* le 3 novembre dernier. Et le Medef d'en rajouter : « *soucieux d'une mondialisation harmonieuse, (il) souhaite que l'OIE (4), représentative de la communauté mondiale des affaires, et la CSI, représentative des salariés, coopèrent au sein du Bureau international du travail (BIT) pour soutenir le multilatéralisme et le développement partout dans le monde* ».

Coopère, le mot est lâché ! L'émancipation du monde du travail ne semble pas être pour demain.

Nicolas PALUMBO

(1) D'obédience chrétienne créée en 1919, notamment par la CFTC et son homologue belge la CSC-ACV.

(2) Réformiste, créée en 1949 pendant la guerre froide avec des fonds américains.

(3) Communiste, fondée par Moscou au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

(4) Organisation internationale des employeurs : à l'échelon européen, les employeurs se réunissent au sein de l'Unice, dont le président actuel n'est autre qu'Ernest-Antoine Seillière. Ils coopèrent, mais sur des sujets consensuels ; dès qu'un accord risque de se révéler avantageux pour les travailleurs, l'Unice met un terme unilatéralement à la discussion.

De Suez à Bagdad

Le 7 novembre 1956 Eisenhower imposait le retrait d'Égypte aux forces coalisées de la Grande-Bretagne, de la France et d'Israël. Cinquante ans plus tard Bush est confronté au retrait d'Irak.

Qu'est-ce qui avait incité le président des États-Unis à bloquer l'expédition franco-britannique de Suez ? Il croyait que celle-ci allait provoquer l'alignement de l'ensemble du tiers-monde sur l'URSS, qu'il était encore possible de récupérer le colonel Nasser, et ne voulait surtout pas de rival occidental au Moyen-Orient. Depuis cette époque, Français et Britanniques ont eu les pires difficultés à s'y maintenir et à y trouver un rôle propre.

Le retrait irakien aujourd'hui est souvent mis en avant pour permettre à Washington de recouvrer son audience à travers le monde musulman, de mieux lutter contre le terrorisme d'Al-Qaïda et d'éviter les critiques européennes. Il est également un argument nécessaire pour la présente campagne électorale au Congrès et certainement pour les élections présidentielles de 2008.

La fin de la campagne de 1956 n'empêcha pas Nasser de continuer de se rapprocher de Moscou, mais onze ans plus tard, après le fiasco de la guerre des Six Jours de 1967, il fut obligé de reculer et bientôt de quitter le pouvoir. L'Égypte depuis lors et jusqu'à présent demeurera un solide allié de Washington. Est-ce un modèle pour l'Irak ? L'idée - qui fait son chemin notamment dans la commis-

sion que préside James Baker, l'ancien secrétaire d'État de Bush père, qui doit publier son rapport après les élections du 7 novembre - vise à transformer une retraite militaire en succès politique. Pour cela, il faut que Washington retrouve des alliés à la fois en Europe et dans la région.

Deux alternatives sont notamment envisagées : un repli sur le réduit sunnite ou une sorte de *cordon sanitaire* autour du pays. Cette seconde idée avait été formulée dès 1919 autour de la Russie soviétique. *On la laisse cuire dans son jus*, avait dit un observateur. La situation en Irak est devenue telle que ce sera bientôt la seule éventualité. L'armée américaine et ses alliés peuvent fort bien concentrer leurs moyens sur la sécurité des frontières, ce qui suppose des accords avec les pays voisins : l'Arabie saoudite, le Koweït, la Jordanie, la Syrie, la Turquie et l'Iran. On voit se profiler à nouveau la *doctrine Eisenhower* de 1957.

L'autre solution implique une partition de l'Irak, une négociation avec la coalition chiite, ainsi qu'avec les partis kurdes, pour que tous deux s'organisent pacifiquement, laissant les États-Unis se concentrer sur la région centrale, la seule à devoir être pacifiée par l'obtention d'un accord politique avec les insurgés,

notamment ceux issus de l'ancien parti Baath et de l'ancienne armée de Saddam, garants de la paix et de la stabilité futures.

Ces plans sont raisonnables sur le papier. Tout l'art sera de les exécuter. Si le président Bush acceptait de s'orienter dans l'une ou l'autre voie, il mériterait certainement que la communauté internationale tout entière coopère à leur mise en œuvre, car Washington aura besoin du soutien diplomatique de chacun dans une étroite concertation. Si le plan, quel qu'il soit, était couronné de succès dans les deux années qui viennent, il aurait également rendu un fier service à son pays et à son parti. Les futurs candidats à sa succession, démocrate comme républicain, devraient s'engager à lui donner la main.

Le rôle essentiel, dans un tel schéma, serait tenu par une nouvelle alliance franco-britannique, véritable entente cordiale nouée comme l'autre autour d'un accord sur le Moyen-Orient (l'Égypte déjà). Elle alternerait soutiens et pressions sur Washington comme sur tous les acteurs régionaux, Israël compris. L'heure de l'unilatéralisme serait passée. Washington accepterait de partager avec ses deux alliés agissant de concert la responsabilité d'une action diplomatique majeure. Est-ce trop rêver ?

Les États-Unis sont entrés seuls (avec la Grande-Bretagne) dans ce bourbier. Ils ne s'en sortiront pas seuls.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **CAMBODGE** – Au retour d'une tournée en Europe au cours de laquelle il fit des visites d'État en République tchèque et en Slovaquie, le roi Norodom Sihamoni a été visiter ses parents, Norodom Sihanouk et la princesse mère Norodom Monineath, en Chine où l'ancien roi poursuit ses traitements médicaux. Le roi a ensuite présidé les manifestations des trois jours de la Fête de l'eau la plus connue et la plus populaire des fêtes pour tous les Cambodgiens. Cet événement annuel important célèbre la fin de la mousson et le début de la récolte du riz et comporte une spectaculaire course de centaines de pirogues devant le Palais royal sur le Tonlé Sap, le plus grand lac d'eau douce d'Asie du Sud-Est. Le roi Norodom Sihamoni effectuera sa première visite d'État en France le 20 novembre, un siècle exactement après le premier voyage en France d'un roi du Cambodge.

♦ **MAROC** – Le nouvel ambassadeur de France au Maroc, Jean-François Thibault a rappelé, dans un entretien qu'il a accordé au *Matin du Sahara* et du Maghreb, qu'il avait commencé sa carrière de diplomate il y a vingt-sept ans au Maroc et souligné : « *En trois décennies, le Maroc a réalisé des progrès considérables. (...) J'ai constaté sur place des choses qui ont confirmé ma perception parisienne : la très grande mobilisation des autorités, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur de la croissance et du développement, qui se voit jusque dans la physionomie des villes (...) Partout, de grands projets d'aménagement, d'ambitieux programmes d'équipement, de logement, sont visibles* ».

♦ **MALAISIE** – Mizan Zainal Abidin, sultan de Terengganu, vient d'être élu roi en remplacement de Tuanku Syed Sirajuddin dont le mandat venait à expiration. Fédération composée de treize États (dont neuf sultanats) et trois territoires fédéraux (Kuala Lumpur, Labuan, Putrajaya), la Malaisie est une monarchie constitutionnelle. Le chef de l'État est le roi, élu pour cinq ans parmi les neuf sultans du pays. Le sultan Mizan Zainal Abidin sera le treizième roi de la Fédération depuis que le pays a acquis son indépendance en 1957.

♦ **TONGA** – Le nouveau monarque tongien, George Tupou V, ainsi qu'il s'y était engagé quelques jours après avoir succédé à son père le roi Tupou IV décédé en septembre, a commencé à liquider les intérêts financiers privés qu'il détenait jusqu'ici dans un certain nombre de sociétés. Il vient en particulier de vendre les parts majoritaires qu'il avait dans la société électrique Shoreline qui exerce le monopole de la production et de la distribution d'électricité dans le royaume.

L'incurie de l'État

En 2004, la politique du gouvernement avait provoqué un vaste mouvement de révolte des chercheurs français. Des promesses ont été faites et l'on assure en haut lieu qu'elles ont été tenues. François Villemonteix montre que les effets d'annonce cachent des habiletés comptables, destinées à apaiser les esprits. La Recherche française n'est en rien sauvée : le gouvernement n'a pas l'intention d'atteindre les objectifs budgétaires qu'il s'était fixés et il veut donner toujours plus d'argent, sans condition, aux entreprises privées. La situation est catastrophique. Comment réagir ?

Il y a deux ans la Recherche française avait émis un signal d'alarme très fort à l'attention du gouvernement (1). Des dizaines de milliers de chercheurs étaient descendus dans la rue, et - chose jamais vue - dans leur immense majorité, les directeurs de laboratoires et d'unités de recherche avaient démissionné de leurs fonctions.

Mais deux ans après, le collectif *Sauvons la Recherche* réussissait difficilement à faire bouger quelques centaines de manifestants. Pour le gouvernement, la cause est entendue : il aura suffi de faire le gros dos pendant une année, pour que tout rentre gentiment dans l'ordre, et que l'on puisse maintenant revenir sans crainte sur des promesses données dans la panique. Car à la suite de ces manifestations, l'État avait contribué au lancement des *Assises de la Recherche*, augmenté le bud-

get de 2006 (plus de 5 %) et créé 3 000 emplois dans la recherche et l'enseignement supérieur (des CDD pour la plupart). Et, si l'on regarde les chiffres fournis et les déclarations claironnantes, en 2007 la recherche et les Universités semblent encore privilégiées, puisque leur budget sera l'un des rares en augmentation (2,5 % selon les dernières nouvelles (2)) et 1 500 emplois devraient être créés.

Gros effort apparent, mais qui cache une vraie misère. D'abord et comme d'habitude on y retrouve une série de jeux d'écriture qui permet de comptabiliser comme financement de la recherche des lignes budgétaires disparates, et en particulier des reports de crédits et des aides fiscales aux entreprises. Les créations d'emploi encore nombreuses (dix fois plus qu'en 2005) sont plus l'effet technique de départs massifs à la retraite qu'un effort d'augmentation du

personnel de la recherche. Ensuite il faut relativiser les effets d'annonce qui oublient de rappeler les engagements *a minima*, par exemple l'affirmation par le chef de l'État que 3 000 nouveaux postes seraient budgétisés en 2007 comme en 2006 (on est loin du compte).

On peut noter aussi que l'énorme travail de réflexion et de propositions entrepris par les chercheurs eux-mêmes lors des Assises, sous la houlette du comité *Sauvons la Recherche*, n'aura finalement servi à rien (3). Des propositions faites, seules quelques-unes auront été retenues, et leur application biaisée de telle manière qu'elles ont été vidées de leur substance. Ceci explique le désenchantement et la démobilisation complète de la profession. Loin de se réjouir de la faible mobilisation des scientifiques, le gouvernement devrait trouver ce coma de la recherche bien

plus inquiétant que la fièvre de l'année précédente. Les chercheurs ont jeté l'éponge, et pour faire bref : ils n'attendent plus rien de l'État. Comme leur moyenne d'âge est de plus de cinquante ans (du fait des politiques chaotiques de recrutement), une grande partie d'entre eux ont décidé de se mettre en *attente de retraite*... Ce qui diminue d'autant le déjà faible attrait des professions scientifiques en France à l'heure actuelle.

On doit le constater : dans ce traitement strictement quantitatif et électoral, qui ne permettra en aucune manière de respecter les engagements de l'État, rien n'est fait pour réellement *sauver la recherche*. Un *Haut Conseil de la Science et de la Technologie* a été installé, dont personne n'attend rien de productif. Une bureaucratie de plus, l'*Agence Nationale de la Recherche* (ANR), a été créée, dans un milieu déjà étouffé par les structures transversales, horizontales, perpendiculaires, de financement, surveillance, arbitrage, audits etc. Et c'est à peu près tout. L'augmentation du budget de 2007, proclamée avec fracas, ne permettra pas de rattraper le retard accumulé, ni de rendre ses atouts à la recherche française. En bilan malheureusement la recherche continue de s'effondrer. Pas de revalorisation des carrières des

chercheurs, des *emplois* qui sont surtout des CDD ou des post-docs (2-3 ans non renouvelables), pas de projet scientifique national, pas de réflexion sur les objectifs des relations crédits publics-recherche privée ou sur les primes aux industries.

Pas de quoi enthousiasmer les jeunes, qui voient que, à coût de la vie égal, un chercheur aux États-Unis reçoit un salaire trois fois supérieur, trouve des financements privés et publics plus importants et avec moins de contraintes administratives que dans notre pays, enfin a la certitude de pouvoir mener une carrière de recherche dans la durée. Car paradoxalement les États-Unis, où la recherche s'appuie sur les universités et les financements privés, ont organisé un système beaucoup plus stable et efficace que le nôtre, qui oscille entre gestion d'État ou privée, sans pouvoir choisir, et en accumulant les inconvénients des deux voies.

Description catastrophiste direz vous. C'est que la situation est catastrophique. Où en sommes-nous ? Deux commentaires essentiels :

1) D'un point de vue *comptable*, c'est maintenant acquis. On ne cherche même plus à atteindre ce chiffre minimal de 3 % du budget national. Et les carrières de la recherche sont toujours aussi peu attrayantes. Pire, la chasse aux financements, qui occupe maintenant une part considérable du temps de travail d'un laboratoire, se fait au détriment de l'activité scientifique elle-même. On entre d'ailleurs en *Absurdie* : l'État vient de créer l'A.N.R. avec pour objectif explicite d'orienter la recherche en réservant son budget (pris sur celui des Instituts) à des programmes qu'elle définit.

Or le CNRS et les autres grands Instituts scientifiques créés après la guerre l'ont été justement pour donner à l'État la maîtrise de ces orientations, et depuis lors ils appliquent ses directives via l'utilisation de leurs budgets. Alors, à quoi

sert l'ANR ? À rien, mais les chercheurs sont tenus de lui soumettre leurs projets de recherche, dans un format exigé par elle, pour être analysés par un long, coûteux et inutile processus d'évaluation. Tout ceci constitue une spirale bureaucratique infernale où se perdent travail, temps, énergie, budget, pour rien : on baigne dans l'ubuesque et le gaspillage.

Et ce n'est pas près de changer, si l'on en juge par le refus de Nicolas Sarkozy de s'exprimer sérieusement sur ce sujet. D'ailleurs si sa vision de la recherche est fidèle (!) à celle de son ancien mentor



Édouard Balladur, on peut craindre le pire. Ce n'est pas brillant non plus chez les présidents socialistes : pour le moment majorité et opposition s'accordent assez bien sur une absence quasi complète de vision en matière de politique scientifique. Tout au plus les chercheurs, qui ont par nature la mémoire longue, sauront-ils se souvenir qu'en vingt-cinq ans l'un des deux seuls grands ministres de la Recherche, avec Hubert Curien, aura été Laurent Fabius.

2) D'un point de vue *politique*, c'est pire encore. L'État n'a qu'un objectif, mais très clair : financer les entreprises privées. On ne peut pas reprocher aux gouvernements successifs un manque de suivi dans cette idée : depuis Balladur, le soutien à l'innovation (privée) est l'alpha et l'oméga de leur politique. Cela n'est d'ailleurs pas critiquable

en soi : bien au contraire un soutien aux entreprises, bien ciblé vers ceux de leurs efforts de recherche qui répondent à des besoins au niveau national, reste indispensable. Mais pas pour donner des cadeaux aux actionnaires.

Dans une époque où les entreprises stratégiques ont été ou vont être privatisées, cette incitation est la dernière arme de l'État pour définir des priorités et peser sur les grandes orientations du secteur industriel (par exemple, l'incitation aux recherches sur les véhicules de demain, le nucléaire de nouvelle génération, les énergies alternatives, les OGM,

etc.). Mais même là, la réflexion est inexistante : il ne s'agit pas d'orientations politiques, il s'agit de cadeaux sans conditions. Pour le reste : rien. Le gouvernement (et depuis l'ère Chirac : l'État) n'a visiblement aucune idée des orientations que doit prendre la recherche publique dans notre pays pour les années qui viennent

Pourtant il y a urgence à une réflexion sérieuse sur les priorités de la recherche. Le monde, aussi bien *écologique* que socio-économique, est d'ores et déjà entré dans une période de grands bouleversements. L'augmentation de la population, qui va atteindre son maximum dans une trentaine d'années avec 9 milliards d'humains ; le risque climatique dû au réchauffement planétaire qui est en train de modifier le fonctionnement de la planète, (contrairement aux

remarques de Claude Allègre, un de nos plus mauvais ministres celui-là (4), même s'il a été battu par Claudie Haigneré, championne incontestée en la matière !) ; le développement effréné de la croissance (donc de la consommation énergétisée) des pays asiatiques ; la fin du pétrole *pas-cher* et le début de la pénurie en énergies fossiles ; l'insuffisance des ressources en eau et les conflits qu'elle commence à provoquer ; la diminution dramatique de la biodiversité ; l'émergence de maladies nouvelles (épidémies et épizooties) ; l'ignorance presque complète des effets futurs des biotechnologies ; les problèmes posés par le développement des mégapoles (transports, hygiène, pollution, politique de la ville) ; les exigences de modernisation des infrastructures ; l'urgence de concevoir des technologies et des outils moins gourmands et moins agressifs (parcs automobiles, transports aériens, maritimes et routiers, télécommunications...) ; les conflits économiques et la nécessaire réorganisation des activités commerciales : autant de problèmes qui vont exiger des décisions dans l'urgence et, pour permettre ou valider ces décisions, des travaux de recherche.

Ceci d'autant plus que dans nombre de ces cas nous nous trouvons devant des situations nouvelles (écologiques, économiques, sociales), sur lesquelles les modèles établis sur des époques anciennes plus stables ne pourront probablement pas s'appliquer. Il va falloir observer, mesurer, interpréter, modéliser, et ceci dans l'urgence. Ce n'est pas le travail qui devrait manquer aux chercheurs d'aujourd'hui et de demain. S'il en reste...

**François
VILLEMONTAIX**

(1) Voir *Royaliste* n° 832 - Recherche : situation d'urgence et *Royaliste* n° 823 - La recherche sacrifiée.

(2) cf. *Le Monde* daté du 28 septembre 2006.

(3) www.recherche-en-danger.apinc.org/

(4) Voir *Royaliste* n° 717 - France ta recherche fout le camp !

Un homme de conviction

Une intelligence fine, une grande et belle culture classique, de solides connaissances juridiques, de la sensibilité et de la sensualité, d'inébranlables convictions : telles étaient les qualités de Léon Blum, dirigeant socialiste et homme d'État.

Mais les défauts, direz-vous ? De son vivant, Léon Blum fut attaqué par les communistes, maudit par la droite, injurié et insulté par l'extrême droite, chargé des échecs et incapacités du gouvernement de Front populaire, accusé d'avoir provoqué la défaite de 1940...

On peut ajouter que le jeune esthète féru de mondanités se mit tardivement au service de la cause socialiste. Il trouva aussi le temps d'une liaison adultère alors qu'il menait des batailles politiques décisives. Scandale – scandale public car Léon s'affichait quelque peu avec Thérèse au risque d'humilier Lise, son épouse légitime.

Il n'y a pas de jugement à porter sur cette part de la vie privée. Mais il est bon d'évoquer la liaison dévoilée par Serge Bernstein (1) car elle révèle, sous les traits figés des légendes noires ou roses, un homme profondément déchiré entre sa passion amoureuse et l'affection qu'il gardait à la femme tôt épousée. Léon Blum, humain, très humain, comme Jean Jaurès le fut selon son tempérament.

Le rapprochement s'impose, en raison d'une filiation évidente entre les deux hommes qui se sont connus et appréciés mais surtout parce que tous deux sont entrés en politi-

que avec un superbe bagage intellectuel. Sa richesse spirituelle, Jean Jaurès l'avait reçue de la philosophie ; Léon Blum était épris de littérature et de théâtre ; tous deux étaient les héritiers de l'éducation française, patriotique-républicaine et universaliste qui ne faisait pas « table rase » du passé : Jaurès, Herriot, Blum, Thorez aimaient la France par la relation intime qu'ils entretenaient avec les œuvres de son esprit.

On prend conscience de ce point décisif lorsqu'on découvre en compagnie de Serge Bernstein ce que fut la jeunesse de Léon Blum : celle d'un bourgeois parisien, ami de Barrès (avant l'Affaire) et de Gide (2), qui aurait voulu devenir lui aussi un grand écrivain. Trop intelligent et lucide pour s'attribuer du génie littéraire, il entreprit une carrière de critique – et y réussit.

La politique n'était pas alors au centre de sa vie. Lancé dans le combat pour la réhabilitation d'Alfred Dreyfus par exigence de justice, socialiste déclaré à partir de 1893, membre du Conseil d'État, paisiblement marié à Lise et père d'un garçon, il ne s'engagea pleinement qu'en 1914 en raison des circonstances et sous l'influence de Thérèse Peyrera.

La suite est connue mais on suit avec un intérêt toujours

soutenu le cheminement politique de Léon Blum, qui devient en quelques années celui du socialisme démocratique français : directeur du cabinet de Marcel Sembat qui détient le portefeuille des Travaux publics dans le gouvernement d'Union sacrée, Léon Blum s'engage dans l'action socialiste avant la fin de la guerre et devient le principal adversaire de la tendance bolchevique lors du Congrès de Tours. Combat perdu d'avance, car les partisans de l'adhésion à la Troisième Internationale sont d'emblée majoritaires – mais refus admirablement raisonnés, parfaitement clairvoyants quant à la terrible logique du léninisme, en tous points contraire à la tradition socialiste française.

Non moins passionnant, le relèvement d'une SFIO fourbue par la scission de 1920, la marche au pouvoir et l'histoire du gouvernement de Front populaire dans une France frappée par la dépression économique, accablée d'injustices sociales, menacée par la guerre civile (3) et confrontée au bellicisme fasciste et hitlérien. Face à la menace d'encerclement du pays par des régimes hostiles, pour soutenir la République espagnole contre le franquisme, « *un roi de France aurait fait la guerre* » dira à Léon Blum l'attaché militaire français à Madrid...

La discussion sur ce point ne sera jamais close mais Serge Bernstein établit que le gouvernement du Front populaire avait engagé une ambitieuse politique de modernisation de l'armée française. Le procès que Vichy intente à Léon Blum n'est qu'une vengeance nourrie d'accusations sordides.

Après la guerre, toute une partie de la droite a continué d'accabler Léon Blum, par haine de classe, tandis qu'une grande partie de la gauche s'empressait d'oublier que le vieux chef socialiste, admirable d'intelligence et de courage dans sa résistance aux vichyssois puis aux nazis lorsqu'il fut déporté en Allemagne, se rallia en 1942 au général de Gaulle : « *tout le monde accepte et reconnaît le Général comme chef du gouvernement de fait qui s'installera dans la France libérée. Tout le monde se fie à lui pour rétablir dans son droit la démocratie française et pour rendre sa souveraineté au peuple délivré* »...

Cette vie et cette œuvre sont à méditer par tous les citoyens, socialistes ou non. Patriote exemplaire, homme d'État auquel il a manqué les moyens d'un État restauré, Léon Blum nous montre, à l'opposé des préjugés courants, que l'amour des lettres et de la philosophie ne sert pas « à rien », et qu'il est possible d'être successivement responsable d'un grand parti d'opposition et chef de gouvernement sans rien perdre de ses convictions.

Yves LANDEVENNEC

📖 (1) Serge Bernstein, « *Léon Blum* », Fayard, 2006. prix franco : 30 €.

(2) André Gide, quant à lui, n'aimait pas Blum : le grand écrivain détestait une prétendue « littérature juive » et professait un antisémitisme virulent, de facture maurrassienne.

(3) Maints titres et articles de la presse d'extrême droite, notamment *L'Action française*, constituent des appels à l'assassinat de personnalités politiques dénoncées comme juives et des incitations au pogrom.

Le nouvel âge démocratique

Les travaux de Pierre Rosanvallon sur l'histoire de la démocratie moderne ont toujours retenu notre attention. Ils se distinguent par une rare érudition et surtout par un sens de la problématisation qui rend intelligibles les évolutions les plus difficilement évaluables. Par ailleurs, l'historien n'est pas neutre et il se veut même plus qu'un *observateur engagé* à l'image de Raymond Aron. Dans la conclusion de son dernier essai, écrit l'année du centenaire des deux petits camarades (2005), il définit son rôle propre comme distinct de la mauvaise utopie de Sartre et de l'expertise mélancolique d'Aron. Il voudrait que son labeur soit éclairé et productif, performatif en quelque sorte. S'insérant dans les difficultés vives de la démocratie la plus actuelle il entend les démêler de telle façon qu'elles ne soient plus un obstacle mais se transforment en tremplin d'une nouvelle étape de la modernité. En somme, il formule sa propre réponse à la question formulée par Daniel Lindenberg dans sa polémique contre les *nouveaux réactionnaires*. Il croit, lui, à la continuation de l'aventure d'une *société ouverte*, en dépit de l'éclatement individualiste rendant toujours plus improbable le civisme républicain. Il dénonce la tentation d'un retour au décisionnisme d'un Carl Schmitt qui fascinerait dangereusement quelques intellectuels français. Et il laisse se profiler un *régime mixte* qui reformule analogiquement pour aujourd'hui la synthèse médiévale des formes de pouvoir.

Le débat pré-présidentiel a contribué à donner à ce livre de Pierre Rosanvallon une publicité à laquelle il ne s'attendait sûrement pas. Ségolène Royal, en effet, avec sa proposition provocatrice de jurys populaires contrôlant les élus et les responsables politiques, s'est retrouvée – consciemment ou non – dans la problématique du professeur au Collège de France, étudiant minutieusement les procédures de plus en plus envahissantes de surveillance des acteurs politiques. Ceux-ci, pourtant investis de la légitimité du suffrage sont en butte à une défiance qui s'explique par les moyens d'expression et de discussion multipliés par les technologies de la communication. Là où certains dénoncent le péril d'un populisme ravageur, Pierre Rosanvallon discernerait plutôt *le passage à une quatrième étape de l'histoire des démocraties*, qui marquerait même *leur pleine maturité*. La première de ces étapes est l'instauration du régime représentatif qui peine à reconnaître une expression directe du peuple distincte de la représentation élue.

Il est pourtant évident que le peuple existe en deçà de ses représentants et qu'il convient de prêter l'oreille à une opinion publique, porteuse d'aspirations et de récriminations non imaginaires. C'est de mauvais gré qu'il sera consenti, dans une seconde étape, un droit à cette opinion, qui s'exprimera notamment par la presse et par des voies plus ou moins sauvages. Dans les années soixante-dix, une troisième étape

fera surgir d'autres segmentations de la vie sociale, d'autres revendications étrangères aux médiations politiques ou syndicales. On voit donc que la quatrième étape n'intervient pas comme improbable, elle s'insère, au contraire, dans la logique de la légitimité populaire, celle qui ne cesse d'inventer des moyens inédits pour faire valoir ses justes doléances et le bien fondé de droits nouveaux. L'historien est habile à retracer ces quelques étapes non seulement dans notre passé proche mais jusque dans leur généalogie lointaine et surtout leur justification sous ce biais d'un *tiers vigilant* : « ... la démocratie est dorénavant comprise comme ne pouvant s'épanouir que si elle intègre dans sa définition ses risques de dysfonctionnement et puisant dans ses institutions le moyen de se critiquer elle-même. » Une telle vigilance s'exerce sous trois formes principales, *fonctionnelle* (celle des instances internes à la République) ; *éthique* (provenant d'autorités indépendantes) et *diffuse* à travers les médias et les groupes militants.

La leçon la plus claire de tout cela c'est que la démocratie

s'exerce sous d'autres modes que ceux du suffrage qui désigne des représentants habilités à gouverner au nom du peuple. Elle peut s'exercer pour surveiller, pour empêcher, c'est-à-dire selon Montesquieu *rendre nulle une résolution prise par quelque autre*, et pour juger. Je ne puis ici développer ces points sur lesquels Rosanvallon exerce sa belle sagacité ; sauf à signaler l'importance capitale du jugement populaire, qui n'est d'ailleurs pas lui non plus nouveau comme concept et pratique du politique. L'idée d'un jugement des gouvernants par la société suggère une dimension particulièrement dense de la responsabilité citoyenne, qui se décline sous différentes modes, et peut être celui évoqué par Ségolène Royal sous le nom de jurys populaires habilités à juger les politiques et renouant avec l'antique tirage au

sort pour désigner certains de ses membres. Il faudrait évidemment étudier sérieusement la question, pour éviter tout débordement populiste ou totalitaire.

Quoi qu'il en soit, l'effort principal de Pierre Rosanvallon consiste à tirer les modalités de défiance et de contrôle des impasses de l'*impolitique*, c'est-à-dire de ce qui risque de parasiter le politique, de le bloquer ou d'ériger la contre-démocratie en déni de démocratie. Nous avons déjà mis en évidence son optimisme qui n'apparaît pas infondé, soutenu qu'il est par ce dossier historique et la spéculation de haut niveau qui l'accompagne. Nous ne ferons qu'une seule objection qui ne saurait résumer à elle seule l'ampleur de l'interrogation qui s'est ouverte à nous. Pierre Rosanvallon n'élude-t-il pas le processus propre à la décision à force de concentrer toute réflexion sur la délibération ? Sans doute, celle-ci est-elle capitale, mais dans le mixte nécessaire que constitue l'articulation du pouvoir et du consentement, la décision n'est pas mineure. Et ce n'est pas sombrer dans le décisionnisme extrême de Carl Schmitt que de mettre en évidence l'autorité telle que le général de Gaulle l'a incarnée et dont la pertinence venait de sa faculté à énoncer clairement les objectifs de l'État. Ceux-ci se perdent dans le brouillard actuel des communicants. Et il pourrait bien y avoir péril de cacophonie et *bug* de la logique politique si nous nous laissons fasciner par l'utopie d'une société de contrôle qui serait une ombre à la recherche d'une ombre.

■ Pierre Rosanvallon - « *La Contre-démocratie – La politique à l'âge de la défiance* », Seuil, prix franco : 22 €.

par Gérard Leclerc



The Queen

Que retenir du dernier film de Stephan Frears, retraçant la manière dont Élisabeth II a dû gérer les conséquences immédiates du décès de la princesse de Galles en 1997 ?

Une énième ode à la beauté tragiquement disparue de la belle Diana ? Ou une réflexion bienvenue sur le *premier rôle* soudainement retrouvé par l'institution pluriséculaire ?

C'est la deuxième optique qui a été privilégiée et qui peut attirer notre attention. La douleur que le peuple anglais a éprouvée - et que nous rappelle une réalisation, fondée en partie sur un concept récent liant fiction et images d'archives - par l'ampleur qu'elle a prise, avait nécessité une réaction des plus hautes autorités de l'État. Il ne nous appartient pas d'en juger de l'opportunité, le réalisateur usant d'ailleurs pour cela d'une ironie toute britannique. Élisabeth II a été contrainte de s'adresser au pays en direct à la télévision : fait rarissime dans une monarchie européenne.

L'actrice Helen Mirren incarne avec brio une souveraine contrainte de se soumettre à des revirements imposés par son Premier ministre. On découvre aussi l'intérêt que ce dernier a de recevoir les avis de l'institution dont les seuls pouvoirs sont l'encouragement, le conseil et la mise en garde. Quand Tony Blair erre au milieu des *corrigés* de la reine !

Christophe BARRET

Charlotte Corday

Rarement un coup de couteau connu-il un tel retentissement en France et eut si peu de conséquences sur le déroulement de la Révolution.

Au-delà de son geste homicide que sait-on d'Anne-Marie Charlotte de Corday d'Amont meurtrière de Marat ? Jean-Denis Bredin en publiant *On ne meurt qu'une fois*, biographie de l'arrière-petite-fille de Corneille ni ne condamne ni n'absout le meurtre. Ce livre, passionnant, qui doit à beaucoup d'autres, n'apporte aucune révélation, tout au plus quelques précisions mais, en revanche, expose avec beaucoup de clarté ce que fut cette courte tragédie destinée.

Charlotte appartenait à une très vieille famille de la noblesse normande, sans fortune ni revenus, vivant chichement. Orpheline de sa mère à quatorze ans, elle entre - grâce à l'entremise d'un vieux prêtre, futur guillotiné - comme pensionnaire, élevée aux frais de la couronne, à l'Abbaye royale de la Sainte-Trinité à Caen jusqu'au 13 décembre 1790, date de la suppression des monastères en France. Cette belle et grande fille ira s'établir chez une vieille parente, Madame de Breteville. Durant toutes ces années, elle recevra une éducation d'aristocrate fut-elle sans le sou. Elle dispute de tout, écrit fort bien, versifie parfois et lit beaucoup, des lectures qui trahissent déjà certaines tendances. Plutarque, l'abbé Raynal, Rousseau, l'ancêtre célèbre. Son admiration va du jeune Brutus qui

assassina César, son père adoptif, pour sauver la liberté, à Horace qui a égorgé sa sœur pour servir l'intérêt de son pays.

1789-1790. Les événements révolutionnaires s'accélérent, un nom surgit Marat. Père prussien, mère suisse, il passe la première partie de sa vie en Angleterre où il partage son temps entre l'écriture et la médecine. Rentré en France, il fréquente l'aristocratie et ses avantages jusqu'à ce que la disgrâce l'atteigne et le conduise à la misère. Dans son minable galetas il écrit, corrige Newton (!), commet un ouvrage monumental dans lequel il prétend localiser anatomiquement l'âme dans le corps humain. Ce fatras en trois volumes sera accueilli par les ricanements de Voltaire. La convocation des États généraux sera pour lui une opportunité, il se convertit à la Révolution, la plus sanglante, fonde *L'Ami du peuple* ce quotidien dont il sera l'unique rédacteur. « *Aujourd'hui, il faudra 50 000 têtes et peut-être, demain, en tombera-t-il 100 000 encore* »... Ce *Caligula de carrefour* comme le surnomme Chateaubriand sera certainement l'inspirateur des massacres de septembre 1792.

La fureur révolutionnaire n'épargne pas la province. Caen accueille la guillotine et certains députés girondins fuyant Paris aux mains des jacobins. Charlotte, horrifiée

par tant de sang versé, écoute leurs récits, et alors, sans trop hésiter, décide de débarrasser la France du monstre. Sans avertir quiconque elle part pour Paris, rien n'est plus improvisé que tout ce qui va suivre et tout ce qui va suivre s'enchaîne implacablement. Jusqu'au coup de couteau porté avec une telle précision par une main inexperte que seul le hasard peut expliquer la mort immédiate de Marat. Suivent l'arrestation, le procès et, trois jours plus tard, Charlotte montera à l'échafaud avec un courage qui fera l'admiration de Sanson le bourreau.

Naturellement l'émotion fut grande à Paris et en province ; larmes d'afflictions mais aussi de *crocodiles*. Certes, *L'Ami du peuple*, malade, épuisé n'était plus très dangereux. Il n'empêche que nombre de ses complices, Robespierre en tête, furent soulagés d'une telle disparition qui, contrairement à ce que Charlotte avait souhaité et voulu, ne mit pas fin à la tyrannie, la Terreur allait s'installer dans ses flots de sang.

Il fallut honorer le martyr, sa dépouille fut transférée au Panthéon le jour même ou celle de Mirabeau en était expulsée ; moins de six mois plus tard elle suivra le même chemin. Marat était rapidement oublié alors que s'installait le mythe de *L'Ange de l'assassinat* comme Lamartine qui l'admirait profondément, avait qualifié cette fille de vingt-cinq ans.

Michel FONTAURELLE

📖 Jean-Denis Bredin - « *On ne meurt qu'une fois, Charlotte Corday* », Fayard, prix franco : 23 €.

IFCCE

Prochaine session de politique appliquée à La-Chapelle-Saint-Luc les 3 et 4 février 2007

« La lutte des classes »

La lutte des classes serait dépassée. Prétendre le contraire serait rendre un culte aux vieilles lunes marxistes et méconnaître la mutation libérale individualiste : clans, sectes, ethnies, genres ou communautés ont entièrement supplanté ce concept, et rendu sa fonction dialectique caduque en même temps que toute praxis révolutionnaire. Bourgeois de tous pays, dormez sur vos deux oreilles !

L'idée incongrue nous est venue de fouiller dans les poubelles de l'histoire... et découvrir que Marx, loin d'être l'inventeur du concept, l'avait puisé chez Guizot. Dès lors, il est permis de s'interroger sur la validité qu'il conserve en toutes circonstances dans la vie des sociétés humaines. Et pourquoi pas dans la post-modernité présente ? Aujourd'hui, de quelles « classes » peut-il s'agir ? A quel type de conflits, déclarés ou larvés, se livrent-elles ? Y aurait-il une ou des révolutions possibles, voire souhaitables, à la clé de leur affrontement ?

Sociologues et politiques en débattront pour et avec le public des sessions de politique appliquée de l'IFCCE, à La-Chapelle-Saint-Luc, les 3-4 février 2007.

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 15 novembre** - Journaliste, historienne, **Dominique PAOLI** nous dira les « **Fortunes et infortunes des Orléans** », titre d'un ouvrage que nous avons présenté aux lecteurs de *Royaliste* (cf. l'article de Pascal Beaucher dans notre n° 886). La recherche porte sur une longue période - de la Révolution de 1848 aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Avec Dominique Paoli, qui suit depuis très longtemps le destin de la famille royale, nous parlerons des exils, des grands serviteurs de la patrie (le duc d'Aumale), des femmes remarquables de la famille, des mariages et des deuils, des relations conflictuelles avec le comte de Chambord, des trois échecs de réinstauration de la

monarchie, des personnalités pour le moins contrastées des princes qui affirmèrent la continuité dynastique selon leur vocation, plus ou moins affirmée, de rétablir la royauté.

● **Mercredi 22 novembre** - Les maoïstes, les trotskistes, l'ultra-gauche, les situationnistes : grâce à **Christophe BOURSEILLER**, qui a bien voulu nous présenter chacun de ses ouvrages, nous avons une connaissance approfondie des diverses catégories de militants qui se réclament d'un idéal révolutionnaire. A les entendre parler, à les voir défiler, avec leurs drapeaux rouges et leurs effigies, ils semblent appartenir à des organisations statiques qui défendent une cause désespérée. Pourtant, les tenants du communisme recueillent un grand nombre de voix et jouent un rôle manifeste dans notre vie politique. Notre invité analysera les raisons de la permanence de ces courants et posera une question paradoxale : « **les extrêmes gauches sont-elles tentées par la réforme ?** ». A six mois de la présidentielle, en pleine crise de l'altermondialisme français, le débat est d'une évidente actualité.

● **Mercredi 29 novembre** - Les deux guerres mondiales avaient entraîné l'effondrement de trônes impressionnants - russe et austro-hongrois - et de plusieurs royau-

tés nationales à l'Est de l'Europe. Et les progressistes annonçaient le proche renversement des dernières monarchies parlementaires européennes, survivance du féodalisme, et la chute de tous les régimes bourgeois.

Ancien rédacteur en chef-adjoint du *Monde*, **José-Alain FRALON** observe quant à lui que « **Les rois ne meurent jamais** ». Les monarchies parlementaires qui sont au Nord de la France ne sont pas des survivances : toujours populaires, elles remplissent dans chaque nation une fonction éminente. L'avènement de Juan Carlos et le rôle actuellement joué par Siméon de Bulgarie rendent aujourd'hui manifeste la force de la symbolique royale, dont bénéficient d'autres princes aujourd'hui éloignés des responsabilités politiques.

Avec José-Alain Fralon et Linda Caille, rédactrice en chef du mensuel *Mission*, nous réfléchirons, sans négliger les crises et les déconvenues, au statut des dynasties royales ou impériales sur le continent européen.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

NOUVEAUX LECTEURS

Que vous ayez eu ce journal par internet ou dans sa version papier, sachez que vous pouvez bénéficier d'un **abonnement gratuit de trois mois** (non renouvelable). Il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées postales et internet.

Visitez notre boutique

www.narinfo.fr.st

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Dépossession

On nous propose des jurys de citoyens tirés au sort. Peu importe qui. Mais pourquoi pas ?

Le défunt comte de Paris avait lancé l'idée beaucoup plus ambitieuse de *délégués du peuple*. Il n'y eut pas le moindre écho. Mais nous pouvons reprendre sans effroi la question de la « démocratie participative » - à deux conditions :

Premièrement : respecter le principe de la démocratie représentative, selon les modalités du régime parlementaire arbitré par une autorité légitime. Telle est la tradition nationale, établie par la Constitution monarchique de 1791, rétablie par la monarchie après 1814 et confirmée par la suite avec les difficultés que l'on sait.

Face à la déviation et aux impasses du régime d'assemblée, la Constitution de la V^e République nous a donné une construction rationnelle de la démocratie parlementaire, équilibrée par le pouvoir arbitral du chef de l'État. Il serait désastreux de l'abolir pour retourner au régime d'assemblée et au président soliveau. La crise politique aiguë dans laquelle nous sommes plongés exige au contraire la restauration de la fonction présidentielle et, conjointement, celle des droits du Parlement.

Deuxième condition préalable au débat : bien comprendre, si ce n'est déjà fait, que le peuple français est soumis à un processus de dépossession généralisée. L'article premier de notre Constitution déclare que « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.* »

Quelle démocratie politique ? Nos députés et sénateurs, c'est-à-

dire la représentation nationale, sont obligés d'importer les directives bruxelloises - qui ne sont pas des lois.

Quelle démocratie sociale ? Les revendications exprimées dans la rue par des millions de citoyens et par les organisations syndicales sont tenues pour nulles et non avenues par des oligarques qui imposent peu à peu leurs volontés par le mensonge et diverses manœuvres. La réforme des retraites a été imposée, la substitution du con-



trat à la loi est à l'ordre du jour - au mépris du principe d'égalité.

Quelle démocratie économique ? On nous répète du matin au soir que nous n'avons « pas le choix » et qu'il faut se résigner à la « loi » du marché mondialisé. Du coup, le peuple français fait l'expérience à tous égards insupportable d'une dépossession concrète et croissante.

Citoyens français, nous étions les propriétaires collectifs des services publics et des entreprises nationales - aujourd'hui privatisés et disloqués sans consultation nationale, contre la volonté des employés du secteur public et de ses usagers.

Quant aux salariés français et immigrés, ils sont vendus et revendus en même temps que leur entreprise au fil des opérations occultes et souvent douteuses qui sont organisées par les principaux actionnaires et par les groupes financiers à leur profit exclusif. Quant aux salaires, aux licenciements, aux délocalisations, il est de plus en plus rare que les organisations syndicales et les représentants du personnel puissent effectivement négocier des conditions acceptables, dans le simple respect de celles et ceux qui permettent - on l'oublie - l'activité quotidienne de l'entreprise.

Dans cette situation intolérable, il est évident que l'organisation de jurys populaires n'est pas à la mesure des enjeux et que leur évaluation des politiques publiques ne serait qu'une sinistre farce.

Que l'on n'abandonne pas, cependant, l'idée d'un contrôle renforcé de manière adéquate : contrôle, par les élus, de tout ce qui relève de la souveraineté nationale ; participation des syndicats et des grandes organisations représentatives (du secteur coopératif, des familles...) à l'orientation de l'économie nationale dans le cadre de la planification qu'il faudra rétablir ; extension des droits et développement des moyens des syndicats ; participation des salariés à la gestion d'un secteur public rétabli et renforcé et à la direction des entreprises qui devront être nationalisées ; participation des salariés du privé à la gestion de leur entreprise, contrôle de la répartition des salaires, évaluation de l'efficacité des investissements...

Le moment est venu de reprendre l'idée de participation, souvent agitée comme un leurre mais cette fois conçue et appliquée dans la logique, inaboutie, de la révolution gaullienne.

Bertrand RENOUVIN